

Inscrire les coordonnées de l'acquéreur et votre signature en cas de cession à un tiers ou pour destruction (ne pas remplir en cas de cession à un professionnel de l'automobile).
Inscrire vos coordonnées et signature en cas de demande de nouveau certificat d'immatriculation.

Nom _____

Domicile _____

Signature

Date

DR - 020 - 100

Ce coupon permet de circuler pendant une période d'un mois au maximum

Le titulaire du présent certificat est tenu de déclarer toute modification sous peine de sanctions prévues par le code de la route

(X.1) DATES DE VISITES TECHNIQUES

S042Z075 A 28/08/2025 DK-064-NA	S042Z075 A 17/08/2022 DK-064-NA
S042Z075 A 17/09/2020 DK-064-NA	S042Z075 S 28/09/2022 DK-064-NA
S042Z075 A 27/08/2021 DK-064-NA	S042Z075 A 28/08/2023 DK-064-NA
S042Z075 S 17/09/2021 DK-064-NA	S042Z075 S 20/09/2023 DK-064-NA

Communauté européenne

République Française
Ministère de l'Intérieur
Certificat d'immatriculation

Permis de circulation; Österreichi registraci; Registreringssattest; Zulassungsbestätigung; Registreringsurkunden; Acta vinkulacije Registracijos lėidimas; Pragatm engedély; Certificat d'immatriculation; Kenteketmény; Dowod rejestracyjny; Certificado de matrícula; Covaleană o evidență; Dokumento oboriente; Reģistrēšanas dokument; Certificat de immatriculare.

2018 ER 34320

(A) Numéro d'immatriculation
(B) Date de la première immatriculation du véhicule
(C.1) Nom, prénom et adresse dans l'Etat membre d'immatriculation du titulaire du certificat d'immatriculation à la date de document, de la personne physique ou morale pouvant disposer du véhicule à un tit
(C.3) Nom, prénom et adresse dans l'Etat membre d'immatriculation à la date de la personne physique ou morale pouvant disposer du véhicule à un tit
(C.4) a) Mention précisant que le titulaire du certificat d'immatriculation est le propriétaire
(C.4) b) Mention précisant le nombre de personnes titulaires du certificat d'immat
(D.1) Marque
(D.2) Type, variante (si disponible), version (si disponible)
(D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de réception CE)
(D.3) Dénomination commerciale
(E) Numéro d'identification du véhicule
(F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible, sauf pour les motoc
(F.2) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'Etat d'immatriculation (en kg)
(F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'Etat d'immatriculation (en kg)
(G) Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif d'attelage en cas de catégorie auto que M1 (en kg)
(G.1) Poids à vide national
(H) Période de validité, si elle n'est pas illimitée
(I) Date de l'immatriculation à laquelle se réfère le présent certificat
(J) Catégorie du véhicule (CE)